

## Comptabilité notariale: savoir s'auto-contrôler: les bons réflexes quotidiens, mensuels et annuels

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires associés, notaires créateurs, comptables taxateurs

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Respecter les obligations comptables, sociales et fiscales
- Acquérir les bons réflexes de contrôle de la comptabilité
- Organiser ses tâches de manière efficiente et sécurisée

### Contenu :

Tour de table : présentation des participants, rappel des objectifs et auto-positionnement

#### Introduction

- Rappel des principes et obligations comptables
- Nature des contrôles

#### Les contrôles quotidiens

- Ecritures clients journalières
- Les rapprochements bancaires
- Le tableau de bord

#### Les contrôles mensuels (avant clôture)

- La balance des comptes clients
  - Les comptes clients créditeurs
  - Les comptes clients débiteurs
- La balance des comptes généraux
  - Le contrôle général de base
  - Les comptes de tiers (fournisseurs, notaires, organismes sociaux, etc.)
  - Les comptes de charges et de produits

#### La TVA et les cotisations CRPCEN 4% sur émoluments

- La TVA

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Rappel des bases de calcul
- Tableau de rapprochement
- Les cotisations 4% sur émoluments
  - Rappel des bases de calcul
  - Tableau de rapprochement

## La clôture annuelle

- La balance des comptes généraux et le grand-livre
- Les écritures d'inventaire
- Cas pratique

## Les cotisations sociales personnelles des notaires

- Détails des cotisations
  - Nature : obligatoires et facultatives
  - Les comptes comptables
- Bases de calcul
- Les taux actuels
- Modalités d'appel

## Les cotisations professionnelles

- Les cotisations communes
- Base de calcul et taux actuels
- Cas pratiques

## Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances maîtrisées en comptabilité générale et notariale sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation